

Guide pour l'aménagement local, fiche 'Sites construits, immeubles protégés et voies historiques'

2019
Canton de Fribourg (CH/FR)

Mandant
Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC)

Mission
Rédaction de la fiche 'Sites construits, immeubles protégés et voies historiques' du Guide pour l'aménagement local

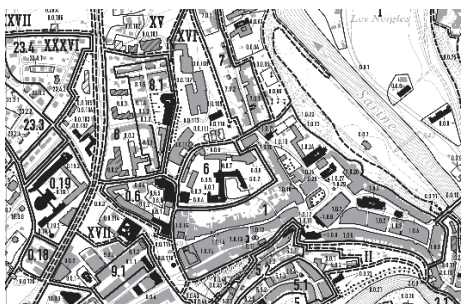
Partenaires
Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)
Service des biens culturels (SBC)

La Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC) a mandaté urbaplan, via le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) et en collaboration avec le Service des biens culturels (SBC), pour la rédaction de la fiche 'Sites construits, immeubles protégés et voies historiques' du Guide cantonal pour l'aménagement local.

Cette fiche s'adresse aux communes et à leurs mandataires lors des révisions de PAL. Elle définit une méthodologie et les études à réaliser pour la mise en oeuvre des mesures nécessaires à la conservation et la valorisation du patrimoine bâti et de ses composantes (sites, immeubles et voies historiques protégés).

Elle formule également des recommandations en matière de réglementation et d'outils pouvant être utilisés afin d'agir à une échelle plus fine ou complémentaire à celle du plan d'aménagement local.

La fiche 'Sites construits, immeubles protégés et voies historiques' du Guide pour l'aménagement local accompagnera les communes lors des prochaines révisions ou modification de leur PAL.



Illustrations

Haut : Extrait de la fiche ISOS, ville de Fribourg

Bas : Extrait détaillée du PAZ, commune de Villeneuve (FR)

